



SOCIÉTÉ DES AMIS DE KERJEAN

POUR LA CONSERVATION DES ANTIQUITÉS DU LÉON



SIÈGE SOCIAL À KERJEAN (FINISTÈRE)

FB
n
SV0J

Les Amis de Kerjean

Organisation d'une société dite « Les Amis de Kerjean »

De nombreux visiteurs ont maintes fois exprimé le regret que l'intérêt d'art dont le château de Kerjean est par lui-même l'objet, ne fût pas complété par l'attrait d'un musée.

Cette idée a séduit quelques personnes qui, après avoir reçu l'approbation et les encouragements des plus hautes notabilités du Finistère et de l'administration des Beaux-Arts, ont pris l'initiative de former une société dite *Les Amis de Kerjean*, dont le but serait de créer à Kerjean un musée des antiquités bretonnes, et particulièrement des richesses artistiques de la région du Léon, au centre de laquelle est situé le château.

Constituées en comité d'organisation, elles ont à cet effet adressé l'appel suivant au public susceptible de leur prêter son appui, pour la réalisation de l'œuvre projetée :

Monsieur,

Nous vous faisons parvenir ci-joint les statuts d'une Société en formation dite « *Les Amis de Kerjean* », destinée à servir les intérêts artistiques de la Bretagne et à laquelle nous serions heureux de vous voir apporter votre appui éclairé avec votre adhésion :

Fondée sous le haut patronage de Messieurs THIBON, Préfet du Finistère, FENOUX, Sénateur du Finistère, MAGNE, Inspecteur général des monuments historiques, et DAYOT, Inspecteur Général des Beaux-Arts, CASSÉ-BARTHE, Sous-Préfet de Morlaix, A. LE BRAZ, l'éminent écrivain Breton, HAUBOLT, architecte des monuments historiques, MARCEL, architecte du gouvernement et sous la Présidence effective de Monsieur de GUÉBRIANT, Maire de St-Pol-de-Léon, Vice-Président du Conseil Général, la Société des *Amis de Kerjean* s'est donné pour tâche de protéger et de faire connaître le beau château récemment acquis par l'Etat, notre Versailles Breton.

En particulier, elle se préoccupe déjà de rassembler dans les vastes salles restaurées et mises par l'Etat à la disposition de l'Association, un musée des antiquités léonnaises qui en doublera la valeur artistique et l'intérêt aux yeux de tous ceux qui aiment la Bretagne.

Le Léon breton demeure incontestablement l'une des régions les plus pittoresques, les plus curieuses, les plus

intéressantes de toute la Bretagne. Les souvenirs pré-historiques, historiques et religieux y sont nombreux. Nos fermes possèdent encore de beaux meubles sculptés, des armoires, des bahuts, des hûches, tout un mobilier important qui se disperse chaque année au hasard des visiteurs et des brocanteurs.

Il est bon de sauver tout ce qui peut être sauvé de ce passé magnifique, de perpétuer le souvenir de nos costumes, de faire pour le nord du Finistère ce qui a été fait si heureusement pour le sud, à Kernus, Kériole et Quimper. Nul lieu n'est mieux indiqué que Kerjean pour devenir ainsi le sanctuaire et le reliquaire de tous ces vestiges du passé Léonais qui nous rappelleront la grandeur et la charme de la petite patrie Bretonne.

Telle est l'œuvre à laquelle voudrait s'attacher la Société des « **Amis de Kerjean**. »

Vous estimerez peut-être qu'il est d'autres devoirs pour nous à cette heure tragique. Nous avons pensé, au contraire, que la guerre ne devait interrompre aucune des préoccupations désintéressées d'autrefois, que nous devions nous efforcer de maintenir intacts les liens du présent et du passé et que ces œuvres d'art, d'histoire et de science qui préparent la paix étaient le plus bel hommage que nous puissions rendre à ceux qui défendent le sol de la Patrie, le témoignage le plus éclatant de notre confiance dans la victoire.

Il importe que la France garde, dans la paix, le premier rang que ses soldats lui conquièrent sur le Champ de Bataille.

Si modestement que ce soit, des Sociétés comme les « **Amis de Kerjean** » y contribueront en s'efforçant de faire la Bretagne plus riche, plus intéressante, plus attirante en ajoutant ainsi par une parure nouvelle au charme traditionnel de son hospitalité.

Nous espérons que ces raisons achèveront de nous mériter votre concours et dans l'espoir que vous voudrez bien nous favoriser de votre adhésion, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le comité d'organisation.

Cette invitation a été entendue puisqu'à l'heure actuelle une centaine de personnes se sont fait inscrire comme membres de la société.

Le Comité d'organisation, estimant que les premiers adhérents étaient ainsi en nombre suffisant pour constituer l'association, les a convoqués en assemblée générale à l'effet de procéder à la discussion des statuts et à la nomination du bureau.

Assemblée générale

La première assemblée générale des *Amis de Kerjean* s'est tenue le 6 juillet 1916, dans l'après-midi, au Château de Kerjean, siège de la société, sous le patronage de MM. Anatole Le Braz et Cassé-Barthe, sous-préfet de l'arrondissement de Morlaix, et sous la présidence de M. de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon, vice-président du Conseil général, président du comité d'organisation des *Amis de Kerjean*, assisté des membres de ce même comité.

En ouvrant la séance, M. de Guébriant remercie les *Amis de Kerjean* d'être venus si nombreux à la réunion, dont il expose l'objet et invite les assistants à examiner le projet de statuts préparé par le Comité d'organisation.

Après un échange de vues et d'observations auquel prennent part notamment MM. de Guébriant, Cassé-Barthe, A. Le Braz, le chanoine Abgrall, de l'Hôpital, maire et conseiller général de Landerneau, le Dr Gayet, conseiller général, Boucher, conseiller général de Ploudiry, Trémintin, maire et conseiller général de Plouescat, E. de Kerdrel, maire et conseiller général de Plouvorn, Croissant, adjoint au maire de Morlaix, Chaussepied, architecte, Philippe, receveur des finances à Morlaix, Yves Le Febvre, membre de la Société des gens de lettres, tous les articles des statuts, étudiés un à un, sont adoptés à l'unanimité de l'assemblée.

Il est ensuite procédé à la formation du bureau.

Par acclamation et à mains levées, l'assemblée décide de maintenir le Comité d'organisation dans les fonctions du bureau définitif pour l'année 1916-1917.

Sont donc nommés :

Président : M. de Guébriant.

Vice-Présidents : MM. le chanoine Abgrall, Yves Le Febvre et Chaussepied.

Trésorier : M. Guyomar.

Trésorier-adjoint : M. Le Morvan.

Secrétaire : M. Le Bras.

Secrétaire-adjoint : M. Le Guennec.

L'assemblée donne tous pouvoirs au président de faire les démarches nécessaires pour assurer à la société l'existence légale et se mettre d'accord avec le Ministère des Beaux-Arts.

M. Anatole Le Braz prend alors la parole pour remercier M. de Guebriant d'avoir bien voulu accepter la présidence de la société : appuyée par la haute autorité et la compétence d'un tel président, l'association des *Amis de Kerjean* est appelée à acquiescer promptement le développement et la prospérité que mérite son effort pour contribuer à faire connaître et aimer la Bretagne.

Le président fixe la première réunion du bureau au jeudi 20 juillet, à Landerneau, pour établir le règlement intérieur et la séance est levée.

Réunion du Bureau

Comme il avait été décidé en assemblée générale, le bureau s'est réuni à Landerneau le 20 juillet, dans une des salles de l'Hôtel-de-ville gracieusement mise à sa disposition par M. de l'Hôpital, maire.

Les sociétaires de Landerneau, MM. de l'Hôpital, maire ; Le Bos Edmond, adjoint au maire ; Dr Gayet, Boucher, conseillers généraux ; Donnart et Guyader, sculpteurs ; Robert, conseiller municipal ; Laouenan, négociant, conseiller municipal ; Desmoulins, imprimeur, conseiller municipal, étaient présents.

M. de Guebriant, président, ouvre la séance en donnant lecture des statuts tels qu'ils ont été modifiés à l'assemblée générale du 6 juillet et que nous reproduisons plus loin.

M. E. Le Bras lit le compte rendu de l'assemblée générale.

MM. Y. Le Febvre et le Chanoine Abgrall déposent les rapports suivants qui se complétant l'un l'autre, exposent sous une forme éloquente, claire et précise, le programme dont les *Amis de Kerjean* poursuivent la réalisation.

MUSÉE DES ANTIQUITÉS LÉONAISES

à établir au Château de Kerjean (Finistère)

Rapport de M. Yves LE FEBVRE

Du jour où il fut question de l'achat par l'Etat du Domaine de Kerjean, il fut question aussi de l'utilisation

du Château pour un musée d'art breton. A maintes reprises, d'éminentes personnalités envisagèrent dans ce but la constitution préliminaire d'une société des *Amis de Kerjean*. C'est ce projet que nous avons repris et que nous nous flattons d'avoir enfin réalisé dans les conditions qui ont été exposées précédemment par le bureau d'organisation.

Le Musée que nous voudrions créer à Kerjean est spécialement un Musée des *Antiquités Léonaises*. Il s'agit maintenant, après le vote des statuts, après la constitution légale de la société et après la nomination du premier bureau par la première assemblée générale de définir et de préciser à la fois ce que nous entendons par là.

Nous pensons, tout d'abord, que le futur Musée de Kerjean, fondé sous nos auspices, doit se borner à recueillir ce qui intéresse la vie passée ou présente du vieux Léon, c'est-à-dire des arrondissements de Brest et de Morlaix. Plus vaste dans ses ambitions, étendu à toute la Bretagne, il perdrait une partie de son intérêt et sa valeur la plus originale. Il ferait double emploi avec les musées qui existent déjà dans nos préfectures et nos sous-préfectures bretonnes. La situation du Château, au centre de la région Léonaise, doit nous guider. Il est fait pour y devenir le sanctuaire des souvenirs Léonais. Le Léonais nous paraît assez riche pour nous permettre de garnir très rapidement les salles du vieux Château que l'Etat pourrait mettre à notre disposition. L'Etat peut, à cet égard, nous faire crédit. La constitution même de notre société donne toutes les garanties nécessaires de zèle et de compétence. Qui pourrait être mieux désigné pour ces travaux de recherche patiente, de sélection éclairée, d'aménagement pittoresque que des hommes fixés dans la région depuis de longues années, réputés pour leurs études locales, y connaissant en quelque sorte tous les villages, toutes les fermes, tous les champs avec leurs richesses secrètes ?

A nos yeux, le musée de Kerjean sera double. Musée d'art, il sera à la fois scientifique et pittoresque. Il visera à rechercher, à exhumier, à recueillir tout ce qui intéresse l'histoire de cette pointe des terres armoricaines depuis qu'elle a une histoire. D'autre part, il tendra à faire revivre le Léon dans ses mœurs actuelles, notamment sous la forme de ces synthèses harmonieuses qui

ont été tentées, avec succès, au Musée de l'ancien Evêché, à Quimper.

Au point de vue scientifique et artistique, nous envisageons, dans la limite des ressources de la société naissante, la constitution d'un certain nombre de salles permettant aux visiteurs de saisir, dans une vue d'ensemble rapide, l'histoire de cette partie de notre vieille province qui attire chaque année des hôtes de plus en plus nombreux. Nous pourrions organiser ainsi, tout de suite, une salle de la préhistoire, une sallegauloise et gallo-romaine, une salle du moyen âge et de la Renaissance, quitte à subdiviser ultérieurement cette dernière salle suivant l'importance des collections réunies et suivant aussi la place dont nous pourrions disposer dans le vieux Château que nous avons l'ambition de meubler et de peupler.

Nous nous hâterions de rassembler dans ce premier cadre, destiné à craquer et à s'élargir rapidement, tout ce que le temps et tout ce que les hommes ont laissé subsister de la grandeur de notre passé Léonais.

Mais le Musée que nous voulons organiser ainsi ne serait pas seulement une collection. Nous voulons qu'il soit plus que cela. Pour ne prendre que la préhistoire, nous ne nous bornerons pas à réunir des haches de pierre, des poteries, des usoirs, des couteaux, et des grattoirs, des ornements divers. Nous sommes en mesure d'ajouter à ces objets une collection de photographies de tous les monuments, menhirs, dolmens, cromlechs, allées couvertes. Plus encore, nous sommes à même d'en rétablir l'ensemble sur des cartes appropriées qui indiqueraient les stations de la Préhistoire et leur lien secret à travers les Millénaires. Nous envisageons, en outre, la nécessité de compléter ce Musée préhistorique, selon l'avis éclairé de notre ami M. le Commandant A. Devoir, par une carte géologique de la région et une collection des pierres et des roches naturelles qui est comme l'introduction nécessaire aux études préhistoriques. De même, en ce qui concerne le gallo-romain, la collection d'objets à réunir devra être doublée d'une étude des stations, de vues et de restitutions des monuments, d'une carte des voies romaines. Ces exemples nous serviront à définir notre méthode. Nous désirons faire de Kerjean un centre d'études en même temps qu'un Musée. Ce caractère scientifique, doublant son caractère artistique, pourra aisément être complété par une bibliothèque ap-

propriée et par une collection plus importante encore de toutes les vieilles chartes léonaises.

Au point de vue du pittoresque, qui n'est nullement indifférent, il serait charmant sans doute de reconstituer avec ses détails que connaissent seuls des hommes fixés en Basse-Bretagne, un de ces intérieurs de ferme ou de chaumière, tamisés de douce lumière, que les transformations rapides de l'habitat et du mobilier appellent à disparaître. Les belles salles du Château de Kerjean, dans cette atmosphère d'autrefois qui règne alentour, se prêtent admirablement à de telles reconstitutions. Nous pourrions saisir la vie paysanne léonaise dans une veillée d'hiver, lorsque le tailleur, barde-né, chante les vieux *sônes* et les vieux *gwerz*, ou mieux encore, à l'heure de midi, lorsque les travailleurs rentrent des champs et mangent la bouillie d'avoine, avec les cuillères en buis, autour de la table unique, dans le *cus-tol*. Il nous serait aisé de meubler cet intérieur familial de tout ce qui en fait la grâce et la beauté : les lits-clos, la vaisselier avec ses faïences anciennes, la vieille horloge à poids dans sa boîte de chêne, le banc à eau, la barrate à lait, les bassines de cuivre, le « parailler » avec ses cuillères en buis, etc... Nous connaissons par le menu les mille détails d'un intérieur de ferme dans la Bretagne-Léonaise. Pour animer ces vieilles choses qui nous parlent à l'esprit et au cœur, il suffirait de quelques mannequins revêtus de ces graves costumes léonais où la coiffe fait une tâche blanche et la *calaboussen* une tâche bleue. Une telle restitution nous paraît essentielle au point de vue du pittoresque. Nous aimerions y ajouter une collection des vieux métiers et aussi une collection des vieux costumes, plus particulièrement de ces costumes étranges dont l'origine échappe en partie, qu'on ne voit plus guère dans les paroisses qu'aux jours de pardons ou de grandes fêtes religieuses et qui, dans cinquante ans, auront disparu.

Ajoutons encore, pour être aussi complet que possible, dans ce premier plan rapide de nos travaux, qu'il nous appartiendra de meubler comme il convient l'admirable petite chapelle de Kerjean dont la restauration a été si heureusement commencée. Nous aimerions entre autres choses, y réunir quelques uns de ces vieux saints de pierre et de bois où se résume l'art des imagiers bretons à travers les siècles, — puis des croix, des bannières anciennes, des vitraux de prix, des chasubles et des dal-

matiques, des rétables, des bois travaillés, — jubés chaires et confessionnaux. Nous retrouverions aisément quelques-unes de ces belles huches gothiques qui servaient à recevoir les offrandes de grains dans presque toutes nos chapelles. Ainsi l'atmosphère locale en serait encore respectée ou ressuscitée. Tel sarcophage comme le sarcophage mérovingien de Lochrist, telle pierre sépulcrale comme celle des Seigneurs de Kerjean, à St-Yougay, y trouverait peut-être place à défaut d'un tombeau, presque unique, comme celui des Sires de Kerouzeré, à Sibiril. Sur la galerie qui mène du Château à la chapelle, nous pourrions réunir une intéressante collection de ces écussons de pierre que l'on retrouve un peu partout dans nos manoirs léonais, plus ou moins à l'abandon. Ce serait comme le nobiliaire authentique du vieux Léon. Au dehors, dans la cour qui sépare les deux fières enceintes du Château, nous pourrions dresser quelques-uns de ces calvaires, encore si nombreux dans tout le « Léon, » mais dont les fûts élancés, les croix et les personnages naïfs, s'effritent peu à peu ou s'effondrent...

Pratiquement, aussitôt que nous aurons rempli les formalités essentielles pour la création de la Société et aussitôt que nous aurons assis avec précision nos rapports vis à vis de l'Etat, nous croyons qu'il faudra réunir le plus d'objets possibles, quitte à leur donner un abri temporaire constitué par des salles nues ou par de simples étagères de bois blanc. La bonne volonté des *Amis de Kerjean*, la générosité de l'Etat, la piété des visiteurs du Château feront le reste. En même temps, il nous appartiendra de dresser immédiatement, commune par commune, un inventaire des lieux intéressants et des richesses à recueillir.

Tel est, dans ses lignes essentielles, le plan de l'œuvre entreprise par la société *les Amis de Kerjean*. Ce plan est de toute nécessité subordonné à nos ressources actuelles. Il pourra dans la suite et selon ces ressources être très largement étendu et développé. Il nous suffit pour le moment d'en avoir défini le but général. Ce travail préalable était nécessaire. Nous pensons qu'il suffira à nous mériter la bienveillance éclairée de l'Etat et le concours de tous ceux qui en Bretagne ou hors de Bretagne s'intéressent à la vie Bretonne et plus particulièrement à la vie « Léonaise. »

Yves LE FEBVRE

Rapport de M. le Chanoine ABGRALL

Projet d'organisation. — Vue d'ensemble

1. — Monuments mégalitiques et préhistoire.
2. — Période gallo-romaine.
3. — Période mérovingienne et carolingienne.
4. — Moyen-âge religieux, féodal, civil.
5. — Renaissance et XVII^e siècle.
6. — Mobilier religieux, statuaire.
7. — Mobilier civil et rural.
8. — Ustensiles de ménage.
9. — Industries rurales, métiers usuels.
10. — Instruments agricoles.
11. — Costumes anciens.
12. — Varia.

Détail de chaque catégorie

Monuments mégalithiques et préhistoire

a) Carte géologique (à grande échelle) du Nord du département, Léon et Trégor Morlaisien.

Sous cette carte, échantillons des différentes roches indiquées sur la carte, montrant la nature des matériaux qui ont servi à la construction des monuments mégalithiques.

b) Carte de la même dimension et à la même échelle, indiquant l'emplacement et la distribution des différents monuments mégalithiques : dolmens, menhirs, tumulus, sépultures avec tables au ras du sol. — Kjøekenmoeddings, *amas de débris de cuisine*.

c) Dessins à grande échelle des principaux dolmens et menhirs, isolés ou groupés. — Plans et coupes des sépultures, avec brève notice explicative. — Grottes habitées et abris sous roches.

d) Mobilier et objets recueillis dans les monuments mégalithiques, en nature ou en dessins.

Période gallo-romaine

a) Carte à grande échelle des voies romaines connues, bornes, camps romains, établissements connus par les vestiges restants ou par la tradition.

b) Plans et dessins de ces camps et établissements.

c) Vestiges gallo-romains, objets trouvés, dans les fouilles, échantillons de maçonneries, ciment, tuiles,

vases, poteries, fragments, monnaies, bronzes, verre, armes, notices sur ce qui est connu ou a disparu. — Dessins.

Période mérovingienne et carolingienne

a) Plan et coupe de la crypte mérovingienne de Lanmeur. — Détails sculptés.

b) Cartes des vieilles voies jalonnées de vieilles croix, monuments de faits de guerre ou itinéraires de vieux pèlerinages (Lochrist-an-Izelvez), indiquant aussi les sanctuaires, abbayes, ermitages antérieurs à l'an mil.

c) Dessins à grande échelle des croix pattées, assez nombreuses dans le Léon, qui semblent bien remonter à cette période. — Lec'hs.

d) Dessins des sarcophages de Saint-Pol-de-Léon, de Saint-Jaoua de Plouvien, de Lochrist-an-Izelvez, de Lanterneau, de Plougonven. — Au besoin, transfert de ces trois derniers à Kerjean.

e) Transfert de quelques lec'hs, ou même de quelques croix qui sont renversées, ou abandonnées.

Moyen-âge religieux

a) Carte à grande échelle de toutes les voies jalonnées de croix, en indiquant pour chacune sa date certaine ou approximative. — Indication des églises, chapelles, existantes ou disparues, abbayes, couvents, fontaines, avec dates.

b) Recueillir en nature : les statues mutilées, rebutées ou désaffectées, débris de sculptures en pierre et en bois, toutes pierres ouvrées, vieilles bannières, tapisseries, tentures, bronze et orfèvreries.

c) Dessins à grande échelle des clochers, fontaines, croix, calvaires, ossuaires, chancels, jubés, détails de sculpture, statues, vitraux.

Moyen-âge féodal

a) Carte à grande échelle montrant nos trois grands châteaux féodaux : Trémazan, La Roche-Maurice, Le Penhoat. — Les mottes féodales, les villes fortifiées au moyen-âge ou défendues par un château. — Les châteaux secondaires ou simples manoirs.

b) Dessins et plans de l'état actuel de nos trois grands châteaux féodaux, restitutions hypothétiques.

c) Dessins, plans et coupes de nos mottes féodales.

d) Dessins des châteaux secondaires et manoirs avec leurs annexes : remparts, défenses, portes, puits, colom-

biers, moulins, blasons.

e) Cartes des anciennes juridictions et sénéchaussées.

Moyen-âge civil

Vieilles maisons du moyen-âge dans nos vieilles villes, nos bourgs et nos campagnes. — Escaliers monumentaux, escaliers extérieurs. — Détails, portes, fenêtres, cheminées, charpentes, meubles. — Halles anciennes.

Renaissance et XVII^e Siècle

a) Carte des églises, chapelles, châteaux, manoirs, remontant au XVI^e ou XVII^e siècle, avec dates, si possible.

b) Dessins d'ensemble et de détail de ces monuments, ossuaires, porches, portes monumentales, clochers, lanternons, frises, bénitiers, fontaines, puits.

Mobilier religieux. Statuaire

a) Recueillir les débris et fragments de statues, sculptures, tissus, broderies.

b) Dessins de meubles, sculptures, autels, cuves, et baldaquins de fonts baptismaux, stalles, etc.

Mobilier civil et rural

Recueillir lits, armoires, tables, buffets, vaisseliers, coffres, huches, fauteuils, bancs, escabeaux, berceaux, armoires d'horloge, chandeliers, pinces à chandelles, tourne-broche, plaques de cheminées.

Ustensiles de ménage

Crémaillère, trépied, platène, marmite, chaudron, coquille, poêle à crêpes, étendoir (*Rozel*), Spatule (*Spanel*), boisseau (*Boezel*), quarterou (*Pevaren*), Baratte (*Baraz*, *Kélorn*), ribot, jattes et écuelles en bois (*Hanaff-Skudel*), jatte en cuivre, passe-lait (*sil*), Terrines, soupières, écuelles, pots à tisane et à café. Balances romaines, croc de chiffonniers.

Industries rurales. Métiers

a) Industrie du lin et du chanvre, teilloir ou brooir (*Braes*), affineuse (*Palufen*), peigne (*Cribin*).

Filerie, Quenouille (*Keiel*), Rouet (*Cav-neza*), Fuseau (*Inkin*), Dévidoir (*Caladur*), Bobine (*Canel*), petites bobines (*Biniou*). Métier de tisserand (*Stern-Guyader*).

b) Autres métiers et instruments, menuiserie domestique. — Tonnellerie, Vannerie, Paniers, corbeilles, manèges.

Poterie, ateliers de Lannilis, Lanmeur.

Musique, instruments et textes notés.

Instruments agricoles

a) Charrette d'exploitation, avec toutes ses pièces de rechange. — Petite charrette de luxe, ou char-à-bancs ancien, avec ornementation de peintures et de guillochures. — Harnachement de chevaux, usuel et de luxe. — Charrue ancienne, avec son petit chariot (*Alar et Kil-lorou*). — Herse (*Oget*). — Brouette (*Carrigel*). — Civière (*Cravaz*). — Charrette d'enfant.

b) Instruments de labourage.

Bêche. — Pelle. — Tranche. — Marre. — Croc. — Fourche en fer et en bois. — Faucille. — Serpe. — Hache. — Faux. — Enclume et marteau à battre la faux. — Pierre à aiguiser dans son étui en corne. — Fléaux à battre le blé. — Râteau et ratissoire (*Rastel, Rozel*)

Conque marine ou corne de bœuf, trompe, pour appeler les laboureurs, (*Corn-boud*).

Costumes anciens

Cet article pourra fournir une collection remarquable, abondante et très intéressante ; mais il est grand temps de recueillir toutes les pièces des costumes, très variés d'après les cantons. — Costumes usuels et costumes de luxe.

Varia

Vieux papiers. — Pièces d'archives. — Actes notariés. — Vieux livres bretons. — Manuscrits. — Tragédies. — Chansons. — Gwerz. — Imagerie etc.

NOTA. — Chacun des articles exposés devra être accompagné d'une étiquette, donnant son nom en français et en breton, avec notice explicative assez détaillée et bien lisible pour renseignements aux visiteurs

Ce projet ainsi rédigé n'est pas limitatif ; on peut lui donner plus d'expansion et le modifier à volonté. Il est du devoir de chacun des *Amis de Kerjean* de s'employer à faire les recherches voulues pour former au plus tôt cette collection, de la façon la plus économique possible.

19 Juillet 1916.

Chanoine ABGRALL

Vice-Président.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité et des félicitations sont adressées à leurs auteurs.

L'assemblée étudie ensuite diverses questions relatives au règlement intérieur et prend les deux résolutions suivantes :

1° Les réunions du bureau se feront tour à tour dans les localités les plus importantes du Léon et les membres adhérents de ces localités seront invités à y assister.

La prochaine réunion aura lieu à Morlaix.

2° L'assemblée nomme une délégation composée de MM. de Guébriant président, Chaussepied, vice-président, dont le but est de se rendre à Paris pour faire près des pouvoirs compétents les démarches nécessaires à la constitution légale de la société « Les Amis de Kerjean » et à la reconnaissance de son utilité publique.

M. Anatole Le Braz a bien voulu accepter d'accompagner la délégation et d'appuyer ses démarches de sa haute autorité.

Le Secrétaire,

E. LE BRAS.

Le Président,

De GUÉBRIANT.

STATUTS

ARTICLE PREMIER

Il est fondé sous le patronage de la « Société Archéologique du Finistère » une Société Littéraire, Artistique et Archéologique dite « Les Amis de Kerjean »

ARTICLE 2

But de la Société

Le but de cette société est :

1° De provoquer toutes les interventions utiles à l'entretien du Château de Kerjean ou susceptibles de le faire connaître et apprécier.

2° De rechercher, étudier et publier tous les documents se rapportant directement ou indirectement au château et à l'histoire de la région dont il est le centre et l'ornement.

3° D'organiser des fêtes à Kerjean pour augmenter les ressources nécessaires au fonctionnement et au but de la société.

4° Enfin et principalement de constituer dans les salles disponibles du château et qui pourraient être mises à la disposition de la Société, un musée breton plus particulièrement appliqué aux antiquités léonaises, musée susceptible de faire revivre le passé de cette partie si

curieuse de la Bretagne, d'en conserver les souvenirs préhistoriques et historiques et de la perpétuer dans ses aspects actuels au point de vue des mœurs, des traditions, de l'habitation, du mobilier, du costume, etc...

Toutefois, tous les dons intéressant la Bretagne pourraient être admis.

ARTICLE 3

Siège social

Le siège social est à Kerjean.

ARTICLE 4

Membres de la Société

La Société se compose de membres bienfaiteurs ayant versé des sommes de cent francs et plus, une fois données, et de membres titulaires payant une cotisation annuelle de 5 francs au minimum.

Pour faire partie de la société, il faut en outre avoir été présenté par 2 membres de l'Association et agréé par le bureau.

ARTICLE 5

Le Bureau

Le bureau de la société se compose d'un président, de 3 vice-présidents, d'un trésorier et d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint spécialement affecté aux archives de la bibliothèque. Le conservateur du du Château de Kerjean, dont les fonctions seront gratuites au regard de la société, sera de droit le conservateur du musée. Il pourra lui être alloué une indemnité pour frais de bureau et de correspondance.

Les membres du Bureau sont élus par les membres présents à la réunion au scrutin secret pour un an et sont rééligibles.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

Pour la première année le bureau fondateur ainsi composé a été élu à l'unanimité : Président : M. de Guébriant, vices-présidents : MM le chanoine Abgral, Le Febvre et Chaussepied ; trésoriers : MM. Guiomar et Morvan ; secrétaire : M. Le Bras ; secrétaire-adjoint : M. Le Guennec.

ARTICLE 6

Le président ou à défaut son délégué, représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile.

ARTICLE 7

Ressources

Les ressources de l'Association comprennent :

1° Les souscriptions des membres et les donations.

2° Les dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée.

3° Les subventions qui pourraient lui être accordées.

4° Les produits des fêtes.

5° Enfin, le revenu de ses biens et ses valeurs de toute nature.

ARTICLE 8

Moyens d'action

Les moyens d'action de l'Association sont :

1° La publication d'un bulletin semestriel donnant le procès-verbal des séances de l'Association et destiné également à publier les travaux et documents intéressant l'œuvre poursuivie par l'Association.

2° Des conférences, des expositions, concours, fêtes, etc.

ARTICLE 9

Le secrétaire de l'Association à l'administration du Bulletin de l'Association. Aucune publication ne pourra être faite au nom de l'Association sans l'examen et l'approbation préalable du bureau.

ARTICLE 10

Réunions de la Société

Les réunions de la Société comportent :

1° Une assemblée générale qui se tiendra en principe dans la première quinzaine de septembre, le dimanche.

2° Des séances extraordinaires.

Toute séance extraordinaire sera l'objet d'une convocation spéciale adressée en temps utile à chaque sociétaire.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est réglé par le Bureau.

Elle entend les rapports sur la gestion et la situation financière et morale de l'Association et approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit au renouvellement des membres du Bureau.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres, au Préfet du département, au ministre de l'Intérieur et au ministre des Beaux-Arts.

ARTICLE 11

Démission, radiation

La qualité de Membre de l'Association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par le non paiement des cotisations après mise en demeure du bureau.

2° Par la radiation prononcée pour motifs graves, par

l'Assemblée générale, à la majorité des deux tiers des Membres présents, sur le rapport du Bureau, et l'intéressé dûment appelé à fournir des explications.

ARTICLE 12

Toute discussion politique ou religieuse est absolument interdite dans les réunions de la Société.

ARTICLE 13

Modifications aux Statuts

Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'en assemblée générale :

- 1° Sur la proposition du bureau.
- 2° Sur la proposition écrite, signée de 20 membres au moins, et inscrite à l'ordre du jour.
- 3° Toute décision modificative des statuts ne peut être prise qu'à la majorité des 2/3 des membres présents.

Dissolution de la Société

ARTICLE 14

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice, qui pour cette circonstance pourront être représentés. Ses résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et soumises à l'approbation du Gouvernement.

Les collections constituées par la société resteront acquises au château de Kerjean sous réserve que cet immeuble conserve le caractère du « Musée des antiquités Bretonnes. »

Cette clause fera l'objet d'un accord avec l'administration des Beaux-Arts.

ARTICLE 15

Règlement

Un règlement intérieur, rédigé par le bureau et soumis à Monsieur le Préfet, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts.

Il sera soumis à la ratification de l'Assemblée générale.



Les Amis de Kerjean

Comme nous l'avons dit dans le précédent bulletin, le 20 Juillet 1916, au lendemain de l'Assemblée générale tenue au château de Kerjean, le bureau s'est réuni à Landerneau, dans une salle de l'Hôtel de Ville, mise gracieusement à sa disposition par le maire, M. de L'Hôpital.

Nous n'avons pas à reproduire ici cette séance puisque le compte-rendu in-extenso en a été publié dans notre bulletin N° 1.

Nous en retiendrons qu'une délégation composée de M. de Guébriant, président de la Société « **Les Amis de Kerjean** » et M. Chaussepied, Vice-Président, y fut désignée pour se rendre à Paris, et y obtenir des pouvoirs compétents la reconnaissance de l'utilité publique de l'Association ainsi que l'appui sous toutes les formes que pourrait lui prêter l'Administration des Beaux-Arts.

« Les Amis de Kerjean » à Paris.

Les délégués, accompagnés de M. Anatole Le Braz, se sont rendus à Paris comme il avait été décidé.

M. Dalimier, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, leur a fait le plus bienveillant accueil et s'est montré tout disposé à favoriser les efforts des « **Amis de Kerjean** » dont il approuvait hautement le projet de sauver de l'oubli les richesses artistiques du Léon, en les recueillant dans les salles du vieux château, magnifique manifestation lui-même de l'art du 16^{me} siècle.

Cette première entrevue si encourageante qu'elle ait été, ne pouvait donner de résultats efficaces, qu'à la condition qu'elle fut suivie de démarches pressantes pour la réalisation des promesses ministérielles.

M. de Guébriant n'a eu garde de l'oublier et il a poursuivi les pourparlers, de façon à ne pas laisser refroidir la bonne volonté ministérielle.

La grande préoccupation de la guerre, qui l'emporte sur tout autre intérêt n'a pas permis d'obtenir une solution aussi rapide qu'en temps normal.

Cependant, dès Juillet 1917, avec le concours de M. Fortin, sénateur du Finistère, des résultats appréciables étaient acquis.

M. Marcel, architecte en chef des Beaux-Arts, dont il convient de reconnaître la bienveillance pour notre Société, communiquait à M. Le Morvan, architecte ordinaire p. i. à Morlaix un premier devis comportant :

- 1° — La restauration de la magnifique cuisine du château et de sa cheminée monumentale ;
- 2° — La restauration de la salle à manger ;
- 3° — La restauration de la salle d'honneur ;
- 4° — La restauration de la salle dite, salle de billard ;
- 5° — La réfection de l'avenue qui, de la route de Plougar, mène au château ;
- 6° — La réfection des jardins et des allées ;

Mais un point essentiel avait été omis ; c'était la réfection de la chapelle, cette merveille d'architecture, avec ses proportions harmonieuses, avec ses frises précieuses, où revit toute une époque d'art et de foi.

M. de Guébriant intervint pour que cet oubli fût réparé.

En même temps que le devis était approuvé, des crédits étaient accordés pour sa réalisation dès l'année 1917.

Ainsi, de la part de l'Etat, la Société « *des Amis de Kerjean* » recevait satisfaction dans une large mesure.

Réunions du Bureau

Tout en exerçant son initiative du côté des Beaux-Arts, notre Bureau du Comité n'oubliait pas que pour le développement de l'œuvre entreprise il était nécessaire d'étudier soigneusement les questions d'organisation, de donner à la Société une solide armature assurée par des règlements simples mais de nature à coordonner les efforts et à leur faire produire leur plein effet.

A cet effet, des réunions ont eu lieu aussi souvent que l'ont permis les circonstances.

Il faut tenir compte que la diminution du nombre des départs de trains de voyageurs ne permet plus guère de se rendre de Quimper à Morlaix dans la même journée, et encore moins à Kerjean, ce qui entraîne pour les membres du bureau, dispersés dans tout le Département et qui ont chacun des occupations professionnelles, dont ils ne peuvent toujours se dégager, une réelle difficulté à se réunir.

Malgré ces obstacles, le bureau a réussi à demeurer en

contact et a tenu diverses réunions dont les principales ont eu lieu à Kerjean le 21 avril et le 13 Juillet ; à St-Pol de Léon, le 17 mars 1917, sous la présidence de M. de Guébriant, assisté de MM. le Chanoine Abgrall, Y. Le Febvre et Chaussepied, vice-présidents de la Société, Le Morvan trésorier, Le Bras secrétaire, Trémintin et P. Cloarec, membres.

De ces séances sont sorties d'utiles résolutions concernant les unes le règlement intérieur, les autres les moyens propres à donner à la société l'ampleur et l'autorité qu'elle doit avoir pour mener à bien la constitution du Musée de Kerjean.

C'est ainsi qu'ont été décidées :

1° — La tenue d'un registre où sont consignés les compte-rendus des réunions de l'Association, des réunions du bureau, des conférences de propagande.

2° — La tenue de deux carnets mentionnant le 1^{er} les objets achetés, prêtés, offerts en dons ou mis en dépôt ; le second indiquant les objets susceptibles d'être acquis.

3° — La création de comités cantonaux constitués par l'ensemble des membres adhérents de ces cantons ;

4° — Des comités techniques comportant par exemple :

- a) Une section du préhistorique ;
- b) Une section du Moyen-âge et de la Renaissance ;
- c) Une section d'art religieux ;
- d) Une section du costume ;

5° — La création d'un comité central composé du bureau de la Société, du Président des comités cantonaux, des secrétaires des sections techniques.

La formation des comités cantonaux est déjà chose réalisée à Landerneau, Lesneven, Plouescat et St-Pol-de-Léon.

Les présidents de ces comités sont munis de carnets dits carnets d'indication, composés de 25 feuillets à souches, destinés à porter en double sur le feuillet et sur le talon toutes les indications des richesses artistiques de chaque canton susceptibles d'être recueillies à Kerjean, par voie de don ou d'achat.

Conférences de Propagande

Les décisions prises par le bureau, fussent, on le conçoit, demeurées stériles, si on ne leur avait donné une large répercussion extérieure.

Ce fut l'objet de conférences publiques de propagande.

A la réunion du 20 Juillet 1916 il avait été convenu que les réunions du bureau et les conférences se feraient à tour de rôle dans les centres importants de la région.

Des conférences ont donc été organisées :

Le 15 février 1917, à Lesneven : M. de Guébriant a exposé le but de la Société ; M. Y. Le Febvre et le Chanoine Abgrall ont à larges traits énuméré les richesses artistiques du Léon.

Le 21 mars, à Plouescat, sujets traités : l'organisation de la Société, ses moyens d'action, ses méthodes de travail, par M. de Guébriant ;

Le 23 août, à Roscoff, sujets traités : le Château de Kerjean, par M. Y. Le Febvre — l'Histoire du Léon par M. le Chanoine Abgrall.

Le 16 octobre, à Landerneau, sujets traités : le château de Kerjean, par M. Le Guennec ; les Monuments historiques du Léon, par M. Chaussepied ;

Le 11 décembre, à St-Pol de Léon, Conférenciers M. Paul Cloarec et M. de Guébriant.

Ces réunions ont eu lieu sous les auspices des municipalités qui, dans toutes ces villes ont accueilli les « **Amis de Kerjean** » avec une cordialité reconfortante, mettant à leur disposition les salles de conférences et assumant les frais d'organisation. Nous nous faisons ici l'interprète de la Société en leur exprimant notre pleine gratitude.

Pour introduire dans les conférences un élément récréatif, elles ont été agrémentées d'intermèdes de chant et de projections de monuments historiques du pays, et comme leur but essentiel était le recrutement de toutes les bonnes volontés pour aider à l'œuvre de constitution du Musée, M. de Guébriant a accepté la tâche ingrate par sa répétition, mais indispensable, d'exposer au cours de chacune d'elles le but poursuivi, les efforts accomplis, les résultats obtenus et la mission délicate de faire appel à la générosité et au dévouement de ceux qui ont à cœur la glorification de la Patrie bretonne par la conservation de ses trésors artistiques.

Le cadre de ce bulletin ne nous permet pas de nous étendre sur les sujets traités par les conférenciers. Comme il convient cependant d'en donner un aperçu à ceux des adhérents de la Société qui n'ont pu assister à

nos réunions, nous croyons devoir reproduire la conférence si documentée de M. Le Guennec sur le château de Kerjean qu'on trouvera d'autre part, en appendice à ce bulletin et le compte-rendu de la conférence de St-Pol de Léon, telle que l'ont reproduite les journaux :

Conférence de propagande à St-Pol-de-Léon

La réunion que la Société « les Amis de Kerjean » a tenue le mardi 11 décembre, à Saint-Pol-de-Léon, a obtenu le plus vif, et aussi le plus légitime succès.

Organisée sous les auspices de la municipalité, elle avait attiré dans la salle du Marché couvert un public de plus de 600 personnes, au nombre desquelles on comptait l'élite de la population Saint-Politaine.

Sur la scène avaient pris place MM. de Kerdrel, adjoint au maire ; Conq, vicaire qui représentait M. le Curé de St-Pol, M. le supérieur du collège libre, M. Larher et les membres du bureau, MM. de Guébriant, président ; le Chanoine Abgrall et Chaussepied, vice-présidents ; Trémintin, président de la section de Plouescat ; Le Morvan, trésorier ; Le Bras, secrétaire.

La séance s'ouvre par le *Bro goz ma Zadou*, chanté par un groupe de gracieuses jeunes filles de St-Pol-de-Léon.

M. le Commandant Cloarec prend ensuite la parole.

Sa conférence, magistralement documentée, qui embrasse dans un raccourci d'une lumineuse clarté toute l'histoire maritime de la Bretagne, avec les mœurs et les coutumes des races successives, hommes de l'âge, de la pierre polie, Gall, Kimris, Armoriques, etc., qui ont occupé notre presqu'île, tient pendant une heure en éveil l'intérêt soutenu du public, sans cesse renouvelé par la variété que le conférencier sait donner au développement de son sujet.

De l'histoire générale, M. Cloarec passe à l'histoire particulière de notre région, évoquant la défaite des Frisons, près de l'île Callot, le combat de la *Belle-Poule* et de l'*Aréthuse* près de Plouescat, les ruées toujours victorieusement repoussées des Anglais sur Morlaix, les exploits de René Barbier contre les pirates, les méfaits de Guy Edern de la Fontenelle.

Pour atténuer l'austérité de l'Histoire trop souvent rougie de sang, il rappelle avec une verve imagée les

coutumes bizarres des anciens marins, telles celles qui consistait à attacher le mousse au grand mât et à le fouetter copieusement pour *faire tourner le vent*, ou encore il puise à pleines mains dans le trésor merveilleux de la tradition et de la légende.

Et le conférencier a fini de parler que l'auditoire charme se représente encore St-Vougay traversant la mer sur un rocher et débarquant à Penmarch, d'où l'indiscrétion des habitants exigeant chaque jour un miracle, le force à se réfugier au lieu qui porte aujourd'hui son nom; évolue sur les flots tourmentés avec les pêcheurs de l'île de Sein qui recueillent dans leurs barques les âmes des morts, s'assied avec les chevaliers du roi Artur autour de la table ronde, accompagne la fée Morgane qui rêve sur les rives de l'Elorn et mêle au murmure du vent l'écho de sa chanson plaintive.

La causerie de M. Chaussepied, l'écrudit architecte des monuments historiques de Quimper est écoutée, pouvons-nous dire *regardée*, avec un plaisir nouveau.

Elle consiste en effet dans le commentaire des vues des monuments si nombreux et si remarquables de notre pays, qu'à l'aide de la lanterne magique, M. le Chanoine Abgrall fait défiler avec maestria sur l'écran.

Les églises de Kernitron, de Landévennec, de St-Pol-de-Léon, le Kreisker, le Folgat, le clocher et l'arc de triomphe de Berven, la fontaine de St-Jean-du-Doigt, etc., etc., sont ainsi l'objet d'une étude approfondie, d'aperçus ingénieux, de comparaisons originales, constituant un enseignement d'une haute portée artistique.

M. de Guébriant complète l'intérêt de la séance, en retraçant sous une forme attrayante l'histoire du château de Kerjean, si fertile en épisodes tragiques ou touchantes et notamment l'aventure dont Françoise de Quélen, épouse de René Le Barbier, fut la spirituelle et vertueuse héroïne.

Il termine en exposant le but essentiel de la réunion, qui est d'aider la société des **Amis de Kerjean** dans l'œuvre qu'elle a entreprise de sauver de l'oubli les richesses artistiques du Léon, en les recueillant dans les vastes salles du château.

Il indique de quelle façon, soit en s'inscrivant comme membre souscripteur, soit par des dons, des dépôts et même de simples indications, chacun peut apporter un

concours utile à la Société, et conclut en faisant appel à tous ceux qui ont à cœur de conserver les traditions de l'art breton pour la glorification de la petite patrie Léonaise.

La partie concert, ne fut pas moins goûtée de l'assistance.

Les organisateurs ont eu l'heureuse idée d'inviter à se réunir un groupe de jeunes filles; M^{lles} M. J. Crenn, P. Guénégan, A. Kergrist, M. Mesgen, J. Paugam, M. Pouliquen, M. Quélennec, T. Tanguy, qui se sont mises avec ardeur à l'étude de nos anciennes chansons bretonnes, et n'ont pas tardé à savoir les interpréter avec un véritable talent.

La réunion des **Amis de Kerjean** a joui de la primeur de ces chants d'une douceur pénétrante.

C'est ainsi qu'on acclama *Bro goz ma Zadou* et un air gallois *an Hidi noz*, magnifiquement chantée par toutes les aimables artistes.

L'auditoire éclata encore en bravos lorsque furent interprétés *Intaon ar Lochen* par M^{lles} Crenn et Pouliquen, *Celui qui alla voir sa fiancée en enfer* par M^{lle} Guénégan, *Prestit tabatieren* hymne au cidre par M^{lles} Mesguen et Crenn, et *Kanouen ar Bastoret Saout*, chanson dialoguée, par M^{lles} Paugam et Kergrist.

M^{me} Gysin, se montra comme toujours une artiste consommée.

En résumé la réunion des **Amis de Kerjean** fut une fête charmante, régal de l'esprit des yeux et des oreilles dont il faut féliciter les organisateurs et tous ceux qui leur prêtèrent leur concours.

Les acquisitions de la Société

Le bureau, se préoccupant d'avoir des éléments pour garnir les salles au fur et à mesure de leur aménagement a fait diverses tournées de prospection dans la région, à Landivisiau, Guimiliau, Sizun.

M. Trémintin s'est plus particulièrement chargé de la région de Plouescat, Cléder, St-Vougay, et a relevé dans de nombreuses fermes des meubles intéressants, bahuts coffres, armoires, dont il a pris soigneusement note et qui pourront être l'objet de négociations lorsqu'une commission d'achat aura été nommée.

Voici la liste des objets achetés ou offerts que possède actuellement la Société :

Meubles

Achats

Une Huche gothique
Un Coffre Henri IV
Un Lit clos renaissance
Un pressoir (armoire renaissance)
Un Grand coffre datant de 1654
Un Coffre à rosace
Un Coffre renaissance
Un Coffre
Une Huche renaissance
Un Lit à colonnes
Un Banc clos
Un Fauteuil
Six Panneaux gothiques et renaissance
Un Lit clos
Un Berceau, don de M. Y. Le Febvre

Collection de Monnaie trouvée à Kergonadec'h

Don de M. de Guébriant

Un Soleil d'or Henri VI
Dix Pièces du temps de Charles V, Charles VI
et au-delà.
Cinq Nobles, la rose Edouard d'Angleterre.
Une Noble Philippe Le Bon (Bourgogne)
Sept Ecus d'or Charles VII (France)
Quinze francs à cheval François 1^{er} ou François II (Bretagne)
Cinq Nobles Henri VI d'Angleterre
Deux Ecus d'or Charles VI (France)
Trois Ecus d'or Louis XI (France)

Objets religieux

Dons en provenance de St-Pol-de-Léon

Une Statue St-François de Xavier
Une Statue St-François de Paule
Une tête mutilée du Christ
Une Statue St-Isidore
Une Statue N.-D.-du-Bon-Secours
Une Piéta mutilée
Un Ange gardien doré
Une Croix de pierre
Une Vierge
Un Panneau sculpté St-Martin
Un Bénitier

Un Christ
Un St-Julien

Dons de M. Le Guennec

Un St-Antoine
Une Vierge

Vi:illes faïences

Dons de Mlle Le Lez, à St-Pol de Léon

Une Statuette de Ste-Anne
Un Pot à eau
Deux Motifs : un lion couché
un lion couronné

Vaisselle

Achats de la Société

Six assiettes — Un bol en vieille faïence
un moule en bois pour couper le lard.

Don de Mlle Le Lez

Une soupière.

Tableaux et dessins

Dons de M. Bavard, de Morlaix

Un tableau — Intérieur breton (Canet)
Un petit tableau : Vieille maison de Morlaix
Don de l'auteur Mme Delangle Malfilâtre
Un grand tableau (paysage)

Dons de M. Le Chanoine Abgrall

Un Dessin : Le Clocher de Lampaul-Guimiliau
Hauteur 1 m. 60
Un Dessin ; Roche Toul
Deux Dessins coloriés : 1 m. $\times$ 0. 65 :
Sept Croix pattées supposées carolingiennes

Dons de M. Chaussepied

Un dessin : Le Château de Kerjean
Dessins divers : Fragments d'architecture du
château de Kerjean ; campaniles, lucarnes,
portail d'honneur.

Minéralogie

Dons de M. Y. Le Febvre

Une collection de débris de poteries provenant des
fouilles de Gorré-Ploué.

Une collection de débris de poteries gauloises et gallo-
romaines.

Une collection de silex taillés et haches de pierres.

Un Cristal hexagonal d'émeraude provenant de Plounévez-Lochrist

La Société est en possession des trois piliers dits « du supplice », magnifiques colonnes monolithes qui sont disposés près du château.

Coiffes et Dentelles

Don de Mme Quélenec

Une Coiffe de dentelles anciennes (cornettes)

Don de Mme la Marquise de Lescoat

Un châle de la région de Pleyber-Christ

Don de Mme Martin, de Plounéour-Ménez

Un fichu blanc, brodé

Deux pièces de broderies

Don de M. de Guébriant

Archives de la seigneurie de Kergournadeach.

Liste des Membres de la Société

La Guerre a dispersé sur les champs de bataille nombre de ceux qui ont le culte de l'art, des deuils douloureux se sont assis aux foyers bretons ; la préoccupation d'un avenir, qui sera, nous en avons la ferme conviction, un avenir de gloire par le triomphe de nos armes, mais qu'il faudra payer encore par d'héroïques sacrifices, toutes ces raisons ont nui naturellement au recrutement de nos adhérents.

Cependant l'œuvre entreprise par les « Amis de Ker-jean » préparant l'après-guerre, tendant à la glorification de notre petite patrie léonnaise, se justifie si bien que déjà de nombreux concours nous sont venus.

Voici en effet la liste de nos adhérents :

Membres Bienfaiteurs

M. le Comte de Guébriant, St-Pol-de-Léon.

Mgr. de Guébriand, St-Pol-de-Léon.

MM. Duc de Trévis, 128, Faubourg St-Honoré, Paris.

Trémintin, Conseiller-Général, Plouescat.

De L'Hopital, Conseiller-Général, Landerneau.

Nicol, Négociant, Lesneven.

De Lescoët, Propriétaire, Pleyber-Christ.

Villiers, Sénateur, Landerneau.

De Pennanros, Sénateur, Douarnenez.

De Kermenguy, Maire, Cléder.

Cloarec, 14, Boulevard St-Germain, Paris.

Mme Vickers, Roscoff.

Thorn Post, Morlaix.

MM. Fortin, Sénateur, St-Renan.

Michaux, Kéremma, Tréfléz.

Tréanton, Négociant, Berven.

Mme Glaizot Henri, Bel-Air, Landerneau.

Mlle de L'Hopital, Trémaria, Landerneau.

Membres titulaires

MM. Monestier, principal du Collège, Morlaix.

Lalande, Professeur, Morlaix.

Lédan, Professeur, Morlaix.

Hervé, Maire, Morlaix.

Frogé, Directeur de la Banque de France, Morlaix.

Mauviel, Libraire, Morlaix.

Bavard, Dentiste, Morlaix.

Le Feunteun, Négociant, Morlaix.

Braouézec, Négociant, Morlaix.

Herr, Négociant, Morlaix.

Hamon, Imprimeur, Morlaix.

Kervellec, Imprimeur, Morlaix.

Bodrôs, Négociant, Morlaix.

Philippe, Receveur des Finances, Morlaix.

Artur, Courtier, Morlaix.

Croissant, Avoué, Morlaix.

Le Febvre Charles, Avocat, Morlaix.

Mme Paul Le Gac, Morlaix.

MM. Joncour, Négociant, Morlaix.

Fleury, Ancien notaire, Morlaix.

Cavalan, Négociant, Morlaix.

Delangle, Maire, St-Martin-des-Champs.

Abbé Corre, Chanoine, Quimper.

Uguen, Chanoine, Quimper.

Gab. Pouliquen, Abbé, Quimper.

MM. Waquet, Archiviste, départemental, Quimper.

Mme Le Bras, Hôtel du Léon, Landivisiau.

Mlle Queinnec, Landivisiau.

M. Dabadie, Percepteur, Landivisiau.

Mme Y. Le Febvre, Lannion.

M. Dizerbo, instituteur, Plouescat.

Mme Salmon, Plouescat.

MM. Duverger, Maire, Plounévez-Lochrist.

Baron Nielly, Château du Maillé, Lanhouarneau.

Abbé Rolland, Meilars.

Mével, Recteur, Plounévez-Porsay.

Ollivier René, Eleveur, Plouvorn.

Commandant Devoir, Brest.

MM. Izenic, Notaire, Landerneau.
 Desmoulin, Imprimeur, Landerneau.
 Robert, Représentant de Commerce, Landerneau.
 Mazé, Entrepreneur, Guimiliau.
 Cloarec, Recteur, St-Vougay.
 Torillec, Kerjean, St-Vougay.
 Larher, Agent-voyer, St-Pol-de-Léon.
 Chevalier, Négociant, Saint-Pol-de-Léon.
 Faujour, Suppléant juge de paix, Plouzevé.
 Jézéquel, Secrétaire de Mairie, Plouzevé.
 Radenen, Commis de Marine, Morlaix.
 Justrabo, Ingénieur, 14, rue Keris, Quimper.
 Coroller, Recteur, Plouider.
 Maguet, Recteur, Ploudaniel.
 Le Guen, Professeur, Lesneven.
 Simon, Recteur, Guissény.
 Le Guen, Recteur, Kernilis.
 Moenner, principal au Collège, Lesneven.
 Pondaven, Professeur, Lesneven.
 Inizan Vincent, Maire, Kernouës.
 Perrot, Adjoint Maire, Lesneven.
 Vicomte et Vicomtesse de Vincelles, Château de
 Lescoat, Lesneven.
 Docteur Odey, Maire, Lesneven.
 Mme Louis Scubigou, Lesneven.
 MM. Barjou, Notaire, Lesneven.
 Balay, Lesneven,
 Cornic, Vétérinaire, Lesneven.
 Cardinal, Chanoine, Plougastel-Daoulas.
 Tréanton, Négociant, Berven.
 Mme Le Gall, Berven.
 MM. L. Verine, Négociant, Landivisiau.
 Docteur Loussot, Médecin, Landivisiau.
 Guyomarch, Négociant, Berrien.
 Abgrall,
 Y. Le Febvre,
 Chaussepied, Bureau
 Le Morvan,
 E. Le Bras,
 Mlle Abgrall M., Lampaul-Guimiliau.
 MM. Peyron, Chanoine, Quimper.
 Swiney Georges, Plouégat-Guerrand.
 Alluaume, Artiste Peintre, Le Quinquis, près Lan-
 derneau.

MM. Alb. Rodel, Industriel, Bordeaux, rue d'Avian, 46.
 Huitric, Automobiles, Morlaix.
 Corcuff, Entrepreneur, Morlaix.
 Duval-Duhamel, Landerneau, 14, rue de Daoulas.
 Coué, Négociant, Landerneau, rue La Tour d'Au-
 vergne.
 le Curé de Plouzevé.
 Docteur Quintin, Plouescat.
 Le Verge, Adjoint-Maire, Plounevez-Lochrist.
 Balcon, Entrepreneur, Plougar.
 Lavalou, commerçant, Plouescat.
 Mme Tanguy, Plouescat.
 Jaouen, Plouescat.
 Cadour, Plouescat.
 MM. Geffroy, Notaire, Plouescat.
 Paul Vézo, Plouescat.
 De Guélérin, Pharmacien, Plouescat.
 Chatel, Instituteur, Plouescat.
 Laouénan, Négociant, Landerneau.
 Le Curé de Plouescat.
 Mme P. Trémintin, Plouescat.
 MM. Le Chanoine Treussier, Curé de St-Pol-de-Léon.
 Le Guennec, Bureau de l. A. R. O. M. N° 939
 Poudrerie du Moulin Blanc.
 Mme Civel, 31, rue J. Macé, Brest.
 M. Le Moing, au Musquéan, en Goulirzon, par Quimper.
 Mme Le Goaziou, libraire, Morlaix.
 Mlle Philippe, Ile-de-Batz,
 Mme de Castéja, 42, rue Bassano, Paris.
 Comtesse Alfred de Guébriant, 46, rue Copernic,
 Paris.
 MM. L. Fabulet, 76, rue des Charrettes, Rouen.
 Docteur Gaillard, Roscoff.
 De Parscau, Avocat, Roscoff.
 Abbé Queinnec, aumônier, St-Luc, Roscoff.
 Vacher, Négociant, Morlaix.
 Du Bry, 19, rue Lhomard, Paris (5°).
 Mlle Salaun, Kernitroun, Roscoff.
 Th. Grosjean, Artiste-Peintre, 1, rue Valiton,
 Clichy (Seine).
 Mme Le Cozic, St-Pol de Léon.
 Barronne Thénard, 6, rue St-Sulpice, Paris.
 Mme J. Meyer-Roussel, 2, rue de Mairie, Ste-Adresse
 Le Havre.

- MM. Docteur Gayet, Conseiller Général, Landerneau.
 Abbé Corre, Curé, Landerneau.
 Abbé Guézennec, Recteur, Pencran.
 Henri Le Forestier de Quillien, Maire, La Martyre.
 Armand Le Forestier de Quillien, Kéréol, Landerneau.
 Mme Barillé, 6, Place La Tour d'Auvergne, Brest.
 MM. de Rusunan, Négociant, Landerneau.
 Abbé Berthou, Chapelain de la Providence, Landerneau.
 Abbé Guyard, Vicaire, Landerneau.
 Boucher, Négociant, Landerneau.
 Le Bos Edmond, Industriel, Landerneau.
 Léonard, Conservateur du Musée, 21, rue d'Algésiras, Brest.
 M^{lle} de Boisanger, Château de Kerdaoulas, St-Urbain.
 MM. Guyader, Sculpteur, Boulevard de la Gare, Landerneau.
 Docteur Sée, Dieppe.
 Surel, Peintre, Nantes.
 Abbé Perrot, mobilisé.



Conférence de M. Le Guennec

oooooooooooo

Le Château de Kerjean

En Basse-Bretagne, a dit Michelet, tout est petit, choses et gens. Certes, les raisons ne manquent pas de s'inscrire en faux contre cette assertion du célèbre historien, car il y a tout de même chez nous un certain nombre de grandes choses : la mer d'abord, qui encercle nos côtes de ses horizons infinis ; puis les clochers si droits, si hardis, qui jaillissent vers le ciel d'un bel élan magnifique ; enfin, et surtout le cœur des gens, dont la guerre actuelle, où les régiments bretons se sont montrés, de l'aveu des ennemis, les meilleurs de France, a si cruellement magnifié les vertus de ténacité et de sacrifice. Sous certains rapports pourtant, la parole de Michelet n'est pas une contre-vérité. La stature humaine atteint généralement chez nous un développement inférieur à celui de nos voisins de Normandie et du Mainé, et nos monuments ont, pour beaucoup, assez modeste apparence. Ils se rattrapent d'ailleurs par la quantité, par l'émiettement de chefs-d'œuvre qui fait l'un des plus puissants charmes de l'Armorique. Mais nos cathédrales danseraient à l'aise dans les immenses vaisseaux de Chartres, de Rouen, d'Angers, de Reims — cette merveille unique féroce ment massacrée par les obus de la *Kultur* allemande — et nos châteaux, nos manoirs, sont loin d'égalier en proportions les donjons de Langeais, de Tournouël, de Pierrefonds, pas plus qu'en richesse les seigneuriales demeures ciselées pierre à pierre, comme des bijoux gigantesques, par les artistes de la Renaissance.

Le Finistère possède toutefois — très rare et d'autant plus heureuse exception — un château vraiment monumental, mi-forteresse et mi-palais, élevé dans la seconde moitié du seizième siècle sur un plateau bocager du Haut-Léon. Ce château, c'est Kerjean, situé dans la petite commune de St-Vougay. Bâti tout entier de granit, il emprunte à cette pierre éternelle un peu de rigidité, une robustesse bien assise que n'ont pas les castels tourangeaux, faits d'un calcaire grisâtre et malléable. Mais un juge averti, M. Palustre, déclare ses galeries dignes d'une

maison royale et l'appareil guerrier de son enceinte l'impressionne visiblement. Du reste, Kerjean a reçu une consécration officielle de son mérite architectural, lorsque les Beaux-Arts l'ont acquis pour y installer un Musée Régional, une sorte de temple dédié, a dit M. Dujardin-Beaumetz, à toutes les gloires de la Bretagne ancienne et moderne. L'idée est heureuse et le programme vaste. Une Société s'est fondée pour le réaliser, sous le nom des « Amis de Kerjean » et, désireuse de recruter des adhésions et des concours, nous a demandé de tracer à grands traits l'histoire passablement mouvementée et dramatique de ce beau château, en soulignant, chemin faisant, l'intérêt qui s'attache aux diverses parties de ses édifices. C'est ce que nous allons tenter d'exposer dans le présent travail.

Kerjean offre la particularité de ne point avoir de passé féodal. Le *Dictionnaire d'Ogée*, publié sous Louis XVI, prétend qu'il a remplacé une ancienne place-forte maintes fois assiégée sous les ducs, mais on ne trouve trace nulle part de ce belliqueux passé, et les documents s'accordent à ne nous montrer là, jusqu'au règne d'Henri III, qu'un simple manoir, où vivaient, sans éclat et sans faste, de bons gentilshommes ruraux.

Le premier seigneur connu de Kerjean, vivant en 1445, était maître Henry Olivier, époux de Catherine de Lanrivinen. A cette vertueuse dame il advint, nous raconte Kerdanet, une plaisante aventure dont elle se tira avec autant d'esprit que d'honneur. Mais certains préférèrent attribuer le mérite de son stratagème à une autre châtelaine du lieu, Françoise de Quélen, que nous retrouverons bientôt.

Vers 1500, la terre de Kerjean passa, par voie d'échange, à Yves Barbier, sieur de Lestorhan. Cette famille Barbier, alors peu connue, mais qui devait rapidement devenir puissante et fameuse, n'est pas d'origine basse-bretonne. Elle semble être venue de Pontivy avec le sire de Rohan, lorsque celui-ci, ayant épousé en 1363 Marguerite de Léon, annexa le magnifique héritage de sa femme à ses fiefs du Porhoët. Yves Barbier, l'acquéreur de Kerjean, laissa deux fils, Jean, procureur de la cour de Landerneau, et Hamon, prêtre. Par son ambition quelque peu intrigante et accapareuse, cet Hamon Barbier fut le principal artisan de la grandeur de sa maison. Parti d'un simple canonicat de la cathédrale de St-Pol, il ma-

nœuvra si subtilement qu'il passait, peu d'années après, pour être le plus opulent prébendier du pays ; on lui connaît plus de vingt charges et bénéfices : conseiller au Parlement de Bretagne, abbé de Saint-Mathieu-du-Bout-du-Monde, chanoine, archidiacre, official et scholastique de Léon, Tréguier, Cornouaille et Nantes et recteur de seize grandes et riches paroisses, sans parler de divers prieurés et chapellenies de moindre, mais non négligeable rapport.

Cela est coquet, on en conviendra, et fait comprendre la question du pape Jules III, s'étonnant, après le trépas du dit Hamon, de voir tant de bénéfices vaquer d'un seul coup, et s'informant si tous les abbés de Bretagne étaient morts en même temps. Une telle accumulation de biens, jointe à une sage économie et à une prudente gestion, permit à l'avisé chanoine d'entasser force pécuné dans la belle demeure qu'il s'était fait bâtir et qu'on montre encore à St-Pol. Cependant, Messire Hamon méditait d'entreprendre une construction autrement grandiose ; il rêvait, assure-t-on, d'un château sans rival, éclipsant les résidences les plus prônées du Léon, combinant les enchantements raffinés de la Renaissance avec les dehors redoutables d'une bastille hérissée de créneaux et de bombardes. Il voulait, pour tout dire, créer au profit de sa race un *home* merveilleux, un incomparable asile où elle eût pu braver les coups du sort, se rire des malandrins qui écumaient la campagne, soutenir à l'occasion un siège en règle, s'abriter et prospérer durant une longue suite de générations.

Un pareil dessein peut paraître entaché d'orgueil ; du moins ne décèle-t-il pas une âme commune. En sa faveur, le bon chanoine mérite bien que nous l'absolvions des quelques peccadilles que lui ont amèrement reprochées ses contemporains. Tout cela serait-il prouvé, qu'Hamon Barbier n'en aurait pas moins droit à notre reconnaissance, en considération du beau monument que nous lui devons, comme on excuse ces grands financiers de jadis, les Boschier, les Berthelot, d'avoir peut-être grappillé plus qu'il ne convenait dans les coffres de l'Etat, parce qu'ils ont enrichi le patrimoine artistique de la France d'admirables châteaux tels que Chenonceaux, Azay-le-Rideau et autres.

Hamon Barbier mourut en 1544 ; il n'avait pu donner

corps à ses projets, mais il les légua à son jeune neveu Louis Barbier, avec un héritage assez riche pour lui permettre de les réaliser dans toute leur ampleur. A ce moment-là, Louis Barbier était encore sous la tutelle de sa mère Jeanne de Kersauson ; celle-ci sortait à peine des tristesses du veuvage et des embarras d'un long et coûteux procès contre les commissaires royaux qui prétendaient dénier la noblesse des Barbier et réunir leurs fiefs au domaine de la couronne. Un arrêt du Parlement de Bretagne, rendu en 1541, para au désastre en reconnaissant l'antique origine de la famille ; mais cette épreuve dut encore renforcer chez Louis Barbier le désir d'affirmer sa noblesse, d'autant mieux qu'elle avait été plus discutée, et de remplir les intentions de son défunt oncle en bâtissant un château tel que les plus puissants gentilshommes du pays, naguère acteurs et témoins de ce drame judiciaire, n'en pussent égaler la magnificence.

C'est probablement vers 1570 que Louis Barbier, venant d'épouser sa troisième femme Jeanne de Gouzillon, (on se remariait beaucoup dans la famille), veuve elle-même et nantie d'un large douaire, crut le moment venu de mettre en branle picoteurs de pierre et maçons. Tout autour de l'ancien manoir, encore épargné pour quelques années, un architecte inconnu commença les tranchées et les terrasses du formidable quadrilatère crénelé qui devait enclore la future habitation. Cette enceinte, par ses proportions et son menaçant aspect, frappe toujours d'étonnement le visiteur. Ce n'est pas la fortification féodale, hautes courtines et tours rondes, mais déjà presque le rempart à la Vauban, enterré à demi, percé de meurtrières à feu de sape et cerné de douves profondes. Elle mesure 250 mètres de long sur 150 mètres de large, et un gros bastion carré se dresse à chaque angle, flanquant de robustes murailles dont les terre-pleins gazonnés abritent un ensemble d'escaliers, de couloirs, de casemates voûtées où cinq cents soldats tiendraient à l'aise.

Les seigneurs voisins de Seisploué-Maillé et de Kergournadéac'h ne purent voir, sans un violent dépit, cette imposante bastille surgir de terre et lever ses remparts dominateurs sur la contrée où ils régnaient naguère en suzerains incontestés. C'est tout au plus s'ils ne dénoncèrent pas au Roi l'honnête Louis Barbier comme un factieux, méditant de noirs desseins de sédition et de bri-

gandages. Ce fut bien pis encore lorsqu'ils aperçurent, dépassant la ligne festonnée des créneaux, un fastueux ensemble de pavillons, de sveltes poivrières, de fins campaniles, de bâtiments dont l'élégante et noble ordonnance reproduisait, dans un canton perdu de Basse-Bretagne, les somptueuses architectures du Louvre et des châteaux royaux du temps d'Henri II. Aussitôt les Maillé entamèrent contre les Barbier une âpre guerre de procédure et de préséance qui dura jusqu'à la Révolution ; ils prétendaient que Kerjean leur devait l'hommage-lige, et entendaient obliger ses possesseurs à un devoir féodal au moins singulier. D'après eux, le seigneur de Kerjean devait conduire lui-même, chaque année à jour fixe, au bourg de Lanhouarneau, un œuf dans une charrette. Là, il avait à le faire cuire et à le servir, flanqué d'un quignon de pain, et d'une bouteille de vin, au seigneur de Maillé, qui mangerait et boirait, tandis qu'à ses côtés son vassal se tiendrait humblement debout, chapeau bas.

Ces fonctions de maître d'hôtel répugnaient fort, on le conçoit, aux fiers gentilshommes de Kerjean, et, plutôt que de s'y plier, ils traînèrent leurs adversaires dans l'inextricable maquis de la procédure. C'est en vain que dans leurs factums, les Maillé les comparaient méchamment aux géants qui bâtirent la tour de Babel, aux habitants de Jéricho bravant la colère de Dieu derrière leurs imprenables murailles, à bien d'autres parangons d'orgueil voués tôt ou tard à un sort funeste, les Barbier n'en avaient cure et sans s'émouvoir, poursuivaient à grands frais l'édification de leur princière demeure. Les travaux durèrent longtemps, trente ans au moins. Chose curieuse, Kerjean n'offrit ni inscription, ni date, mais les écussons sculptés au-dessus du portail extérieur autorisent à situer sa construction entre les années 1563 et 1588. En tout cas, Louis Barbier eut la joie de présider à son achèvement, car il ne mourut, très âgé, qu'en 1595, ayant réalisé le rêve de deux générations, et laissant sa lignée pourvue de la plus superbe maison de Basse-Bretagne.

Kerjean subit à peine le contre-coup des guerres de religion ; pourtant les Liguëurs, puis les Royaux, tinrent longtemps garnison dans son enceinte. L'héritier du domaine était alors un jeune enfant, René Barbier. Son

oncle et tuteur Jacques Barbier, seigneur de Kernaou, lui fit épouser en 1605 Françoise de Quelen, la charmante et spirituelle héroïne de cette légende que Le Goffic a délicieusement narrée dans *l'Ame Bretonne* et qui, avant lui, avait inspiré Souvestre et du Cleuziou, sans parler de Musset et de sa *Quenouille de Barberine*...

On raconte que René Barbier s'étant rendu à la cour de Marie de Médicis, la régente et quelques coureurs de ruelles lui firent un grief de ne point avoir amené sa femme, feignant d'y voir une méfiance injurieuse pour la vertu de celle-ci et pour les mœurs du Louvre. Piqué au vif, le Breton riposta qu'il était tellement sûr du cœur de sa dame, qu'il consentait à mettre l'attachement de celle-ci à l'épreuve. Quatre des plus irrésistibles muguets de la cour acceptèrent la gageure, et prirent le chemin de Kerjean, munis de lettres où René recommandait à sa femme de leur ménager bon accueil. Mais ils ne repaurent plus et l'on n'eut d'eux d'autres nouvelles que l'envoi qu'ils avaient fait, peu après leur arrivée, d'un ruban, d'une épingle de collerette, d'une boucle de cheveux blonds, d'une bague.... De tels gages ne furent pas sans troubler un tantinet la belle quiétude de M. de Kerjean, et quelque confiance qu'il conservât en la tendresse de Françoise, il jugea prudent d'aller constater de visu ce qui se passait chez lui.

Dans sa hâte d'être rendu, il chevaucha cinq jours sans rompre selle, et, sitôt le portail de son château franchi, il courut aux appartements de sa femme qu'il trouva seule et paisible, brochant près de la fenêtre. Avant tout épanchement, il s'enquit du sort des quatre gentils-hommes. Sans répondre, Françoise mena son mari jusqu'aux sous-sols, et là, par le judas d'une porte cadenassée, elle lui montra ses visiteurs piteusement affairés à tisser, au moyen d'un rouet et d'un métier, une grossière toile d'étoupe. Leurs tentatives pour conquérir les bonnes grâces de la dame de céans n'avaient abouti qu'à ce dénouement ridicule. L'un après l'autre, les quatre godelureaux s'étaient, sous-prétexte de rendez-vous, laissés enfermer dans ce réduit, et leur ingénieuse geolière les avaient avertis qu'ils y resteraient jusqu'au retour de son seigneur et maître, les avisant d'ailleurs qu'ils ne seraient nourris qu'autant qu'ils travailleraient à utiliser l'étoupe entassée dans un débarras voisin. Indignation, prières, menaces, tout fut inutile. Il leur fallut se mettre à l'œuvre

et besognervaille quevaille, sous peine de mourir de faim. C'est, absorbés dans cette étrange occupation, que les trouva M. de Kerjean. Trop heureux pour n'être pas indulgent, il leur rendit la liberté, non sans les plaisanter de leur déconvenue. Gens d'honneur au fond, nos muguets convinrent loyalement qu'ils avaient été battus à plates coutures, proclamèrent que la vertu de Françoise égalait ses charmes, et se déclarèrent prêts à attester partout que si jamais la fidélité conjugale disparaissait du reste du monde, on pourrait encore la rencontrer intacte au fond de la vieille Armorique.

Par lettres patentes de 1618, Louis XIII érigea en marquisat la terre de Kerjean, « dont le château est, dit-il, de si belle et magnifique structure, qu'il serait digne de notre recueil et séjour, étant l'une des belles maisons du royaume ». Les contemporains ont ratifié ce jugement flatteur et véridique. « La plus belle maison de Bretagne » déclare le bailli Guy Le Borgne — « Maison de prince » écrit Missirien. « Véritable Palais » enchérit le marquis de Refuge.

Le titre de marquisat ajoutait un suprême fleuron au joyau architectural patiemment ciselé par la famille Barbier, mais une fois de plus se vérifia ici le funèbre adage oriental : « Quand la demeure est achevée, la mort y entre ». L'année suivante, le nouveau marquis mourait à 34 ans, et sa tombe se rouvrit 4 ans plus tard, pour recevoir sa veuve. Ils laissaient un orphelin de cinq ans, nommé aussi René, qu'on maria à l'âge de 14 ans, à une enfantine et opulente héritière du canton, Françoise Parcevaux, dame de Mézarnou et de la Grande-Palue, qui comptait elle-même douze printemps. Une fois unis, tous deux retournèrent à leurs études ; ils ne commencèrent la vie commune que lorsque René eut quitté l'académie. A ce marquis de vingt ans, à cette marquise de seize ans, l'avenir semblait montrer de roses et riantes perspectives aussi fleuries, aussi ensoleillées que celles qu'encadraient autour d'eux les frondaisons du parc de Kerjean, ce séjour enchanté créé tout exprès pour abriter dans son merveilleux décor une idylle de conte bleu. Mais rarement d'aussi radieuses promesses se virent infliger plus cruel démenti. De ces deux êtres jeunes, tendres, charmants, la fatalité allait faire deux malheureux voués à toutes les souffrances qu'entraînent les dissensions domestiques, l'incurie, le désordre et la dissipation.

Françoise Parcevaux, était, dit-on, coquette, frivole, dépensière. Elle aimait la toilette avec passion et elle éblouissait la province par la splendeur de ses atours. Dans le Haut-Léon, de nos jours encore, on ne saurait mieux complimenter une femme bien parée qu'en la comparant à « la Princesse de Mézarnou ». En fait de gaspillage, René ne le cédait guère à sa femme. L'un et l'autre avaient, de plus, un caractère obstiné et violent. Après cent folies ruineuses, ils remplirent et scandalisèrent le pays du bruit de leurs querelles, se firent mutuellement interdire, se séparèrent avec fracas. Retiré à Paris, près d'Anne d'Autriche dont elle était dame d'honneur, la marquise de Kerjean se fit attribuer un gros douaire, mais sans grand profit, car le marquis, demeuré en Bretagne, s'opposait à toute perception de fermage, menaçant les tenanciers, bâtonnant huissiers et ser-vants, bravant derrière ses remparts les archers du grand-prévôt. Il s'était livré à un usurier de Landerneau, nommé Le Dall, qui fut le mauvais génie des derniers seigneurs de Kerjean, et auquel il dut abandonner deux de ses plus belles terres.

Pour en finir avec cet époux irascible et ruineux, Françoise Parcevaux ne reculait pas devant les plus énergiques moyens. Elle obtint du Parlement de Bretagne un arrêt condamnant tout bonnement son mari à être décapité. Quoique René Barbier eût très mauvaise tête, il avait la faiblesse bien naturelle d'y tenir ; quand les soldats du maréchal de la Meilleraye entrèrent à Kerjean pour appréhender le maître de céans, ils trouvèrent la cage vide et durent se contenter de conduire à Brest les canons et couleuvrines du château. L'affaire s'arrangea du reste, et le marquis vécut encore douze ans avant de trépasser honnêtement dans son lit, à Kerc'hoant, près Saint-Pol. La meilleure page de sa vie, ce sont ses exploits contre les pirates anglais et espagnols qui infestaient alors les hâvres du Léon ; en 1648, il détruisit, dans les parages d'Ouessant, une escadrille d'écumeurs de mer, et cette petite victoire navale, vaillamment enlevée, lui valut la gratitude de tous les marchands d'alentour.

Ses deux fils, Joseph et Sébastien, suivirent les pitoyables traces paternelles. Le cadet s'arrêta sagement à une séparation de corps et de biens d'avec Robinne Harquin sa femme, mais l'aîné s'engagea si avant dans les voies

mauvaises qu'elles le menèrent à la prison et à l'exil. Marié, alors qu'il était encore écolier, par un caprice de son père, abandonné bientôt, bafoué, déshonoré par sa femme, digne fille du trop fameux Laubardemont, ce type du magistrat vénal et sans conscience ; criblé de dettes, pourchassé par une meute de créanciers, de recors, de sergents, à laquelle il faisait parfois tête avec le désespoir farouche du sanglier traqué, se murant alors dans Kerjean, en révolte ouverte contre les autorités royales ; appréhendé, emprisonné tour à tour à Quimper, au Petit-Châtelet, à la Conciergerie, à Saumur, à Pierre-Encise près Lyon, il fut finalement condamné à un bannissement perpétuel hors du royaume. La lamentable histoire de ce malheureux est racontée dans une supplique qu'il présenta au Roi en 1715. Il était alors âgé de 79 ans ; il avait passé 33 ans en captivité ou en exil, et il traînait, solitaire, sa misérable vieillesse au fond du Comtat-Venaissin, sans crédit, sans ressources, réduit à une maigre pension que lui servait sa nièce, la dame de Coatanscour, après s'être emparée de ses biens. Cette requête reçut un accueil favorable, et le vieux marquis réhabilité par la souffrance et le remords, fut restitué « dans sa bonne renommée, honneurs, dignités et privilèges », satisfaction d'ailleurs platonique, qui tout au plus vint adoucir ses derniers moments.

Hâtons-nous de tourner ces pages attristantes et sautons un demi-siècle. Nous sommes en 1760, à l'époque où, selon le mot de Talleyrand, on savoure le mieux « la douceur de vivre », crépuscule apaisé et lumineux précédant trompeusement la nuit sanglante qui engloutira la vieille monarchie française. Kerjean appartient alors à Madame de Kersauson, marquise de Coatanscour, personne aussi belle, aussi fière, aussi imposante que son château. Intelligente, cultivée, éprise de luxe, de fêtes, de plaisirs délicats, elle aime à recevoir somptueusement, à grouper autour d'elle l'élite des nobles familles du Léon, qui presque toutes lui sont apparentées, et elle règne au milieu d'une cour quasi-princière. Les Rohan, les Montmorency sont ses hôtes. Elle écrit de spirituelles épîtres, qui, au témoignage sans doute trop flatteur d'un de ses correspondants, surpassent celles de Madame de Sévigné. Elle rassemble les éléments d'un herbier que jouera le savant Cambry.

Après tant de vicissitudes, Kerjean connaît enfin une

ère brillante d'animation et de gaité. Chaque jour des équipages, carrosses ou berlines emplies de belle dames à paniers, de fringants gentilshommes poudrés, aux gilets à fleurs, aux habits de velours et de satin galonnés d'or, quittent les routes cahotantes de Saint-Pol, Landerneau, Morlaix, pour s'engager à vive allure dans l'une des six magnifiques avenues qui rayonnent autour du château. La principale, celle du Colombier, allongé sa sextuple colonnade d'arbres séculaires et ses voûtes de bruisants feuillages jusqu'au Mail, immense gazon cerné de hautes verdure. Au fond, Kerjean ouvre son portail fortifié dans un massif rempart aux embrasures garnies d'artillerie. Mais par delà ce frontispice rébarbatif, s'érige dans le ciel bleu la grâce aérienne de légers lanternons, de pavillons élancés, de combles aigus à flèches et girouettes, et, le pont levis franchi sur la douve, la voiture dépasse le magistral portail de la cour d'honneur pour s'arrêter entre de hautes façades de granit dont la décoration dégage une très bretonne impression d'élégante solidité et de sobre richesse.

La marquise de Coatanscour accueille ses visiteurs avec une affabilité suprême, mais aussi, selon leur qualité, avec les nuances que commande son vif orgueil aristocratique. A sa table, on observe, dit-on, une étiquette rigoureuse, et les places sont assignées aux convives d'après leur rang social ou leur mérite, en commençant par l'évêque de Léon, quand il est présent, par les plus titrés, marquis et comtes, officiers généraux, ou chefs d'escadre, et en terminant par les commensaux roturiers de la maison, procureur-fiscal, chapelain et intendant. Chaque soir, au couvre-feu sonné par la cloche du beffroi, les pont-levis sont exhaussés, les herse baissées et les clefs remises en cérémonie à la châtelaine.

Fière de son incomparable domaine, elle en fait volontiers admirer les splendeurs ; on visite la chapelle, aux lambris peints et dorés, aux statues d'albâtre, aux étincelants vitraux ; puis le parterre dessiné par Lenôtre, les allées de marronniers centenaires qui en ombragent le pourtour, les jardins, que rafraîchit une ravissante fontaine ionique, l'esplanade boisée s'abaissant en gradins vers l'étang, admirable nappe d'eau reflétant les futaies qui l'encadrent, l'église gothique du vieux prieuré de Lanven. Au retour, dans le grand salon d'apparat, on goûte les jouissances raffinées de causeries où triomphe

la verve volontiers satirique des abbés de Boisbilly et de Penamprat. Kerjean, d'ailleurs, est l'ultime forteresse des libertés bretonnes. Les *I/s* y sont honnis ; on y rencontre maint vieillard qui se souvient d'avoir été, dans sa jeunesse, l'un des condamnés à mort de la conscription de Pontcallec. Le comte de Kersauson, époux de la belle marquise, se montre aux Etats l'un des plus intrépides et des plus véhéments champions de nos franchises provinciales. Plus d'une fois, des lettres de cachet l'internent dans la limite de ses terres. Il lutte pied à pied contre le Duc d'Aiguillon, et, le contrat de la duchesse Anne à la main, il lui interdit de lever sur le peuple de nouveaux impôts non consentis par les trois ordres.

Les années coulent et la mort fauche autour de la marquise. Restée veuve et sans enfants, elle habitait encore Kerjean avec sa sœur, la comtesse de Launay, lorsqu'éclata la Révolution. Ses principes, son opulence, son orgueil la désignaient d'avance pour en être la victime, bien que chez elle l'esprit de caste s'alliât à la pratique des plus édifiantes vertus, surtout d'une inépuisable charité. Dès 1791, les gardes nationaux de Lesneven envahissent Kerjean, et enlèvent, en manière de trophée, les inoffensifs canons des remparts, puis ils reviennent fureter et marauder un peu partout, sous prétexte de rechercher des prêtres insoumis. Leurs désagréables visites se renouvellent si souvent que la marquise prend le parti d'abandonner sa demeure et de se retirer à Saint-Pol, où quelques mois plus tard le comité de surveillance de cette ville la fait arrêter, ainsi que sa sœur. On les enferme au château de Brest, et, aussi fières devant le tribunal révolutionnaire que dans la salle d'honneur de Kerjean, toutes deux s'entendent condamner à mort, le 17 Juin 1794. Elles périrent le même jour, âgées, l'une de 70, l'autre de 65 ans... Coupables, ces pauvres femmes l'étaient si peu qu'au mois d'Octobre suivant, le Comité de Sûreté générale, ignorant leur sort, ordonnait qu'on les remit en liberté.

Avant même d'égorger la vieille châtelaine, les jacobins avaient voulu découronner et mutiler Kerjean, « cet antique repaire, disaient-ils, de tyrannie et de féodalité ». Un arrêté du 18 avril 1793 ordonna la démolition de l'enceinte fortifiée, dont les pierres devaient être utilisées aux travaux de défense de Brest ; mais fort

heureusement des difficultés de main-d'œuvre et de charroi mirent obstacle à cette destruction. L'autorité militaire se borna à placer garnison au château pour surveiller les campagnes, encore frémissantes depuis la terrible révolte de mars 1793, et, si les soldats ont fait main basse sur tout ce qui pouvait rompre, enlever et brûler, nous devons leur savoir gré d'avoir du moins épargné les murailles.

Confisqué par la Nation, Kerjean fut vendu comme bien national en l'an VIII, et acquis, moyennant 98.000 francs, par M. LeTersec, mandataire des familles de Brilhac et de Trévéneuc, héritières des Coatanscour. Le château était dans un état lamentable. Les soldats s'étaient acharnés, dans l'espoir de découvrir un trésor, à bouleverser tout l'intérieur, arrachant planchers et boiseries, brisant carreaux et tuiles, perçant cloisons et plafonds. D'autres avaient enlevé le plomb des vitres, brûlé les arbres et les treillis du jardin. M. de Brilhac demeura possesseur de cette grande ruine désolée, presque tragique dans son abandon, avec ses cours désertes, ses fenêtres béantes, ses salles dévastées par lesquelles, lorsque le vent du soir pleurait dans les larges escaliers de pierres, à l'angle des longs corridors sombres, semblait errer encore le fantôme irrité ou dolent de la vieille marquise.

Loin de songer à une restauration que leur fortune amoindrie ne leur permettait peut-être pas d'envisager, les Brilhac semblent avoir voulu achever l'œuvre des Bleus en dépeçant Kerjean. Ils vendirent les matériaux d'une moitié de l'aile droite, pour bâtir le presbytère de Plouider ; la galerie crénelée des remparts pour édifier un manoir à Pleyber-Christ ; 4000 livres de plomb provenant des toitures à un commerçant de Saint-Pol-de-Leon, etc... Des débris du malheureux castel furent dispersés aux alentours ; on en rencontre même à Keranroux, près Morlaix. Si la Bande Noire avait eu vent d'une telle aubaine, elle fût accourue et eût traité Kerjean comme Anet et Chantilly, comme Paul-Louis Courrier voulait qu'elle traitât Chambord. Dieu merci, la « merveille du Léon » n'a pas connu une destinée aussi funeste, et les familles de Forsanz et de Coatgoureden, qui l'habitèrent au dix-neuvième siècle, nous ont conservé ce beau monument paré de toute la mélancolique poésie des chefs-d'œuvre outragés par le temps ou les hommes.

Kerjean est le château bâti à la française, cour intérieure fermée d'un grand portail, corps de logis principal au fond, et deux ailes latérales de bâtiments de service. On le nomme parfois « le Versailles de la Bretagne », mais il faudrait plutôt, au jugement du savant architecte M. Chaussepied, qui l'a si bien étudié et décrit, l'appeler « l'Anet Breton », car son style et ses dispositions se rapprochent de ceux du château de Diane de Poitiers, dont il arbore les croissants sur ses lucarnes. L'enceinte extérieure, rectangulaire, circonserit un périmètre de trois hectares ; bastions, meurtrières, mâchicoulis, casemates, rien n'y manque, et ce belliqueux appareil surprend d'autant mieux qu'au milieu de cette espèce de camp retranché, le château apparaît, hospitalier et aimable, comme un pimpant courtisan d'Henri III enfermé par jeu dans la lourde armure d'un reître.

Le portail d'honneur, entre la chapelle à droite, et le pavillon des Archives à gauche, est une riche page sculpturale, d'un très grand effet. De sa plate-forme que soutiennent de belles arcades, on embrasse d'un coup d'œil l'ensemble des constructions, disposées en équerre, avec au fond, le bâtiment principal, ses hauts pavillons à multiples étages, et sa partie ruinée (les uns disent par un incendie au dix-huitième siècle, les autres par suite des déprédations révolutionnaires). Quand il se montre ainsi, baigné dans une blonde lumière de printemps qui caresse les pierres rouillées, avive sur les grands toits pointus l'or fauve des mousses marines, projette en bizarres dentelures bleuâtres l'ombre portée des corniches, des lucarnes, des hautes cheminées, il sourit encore, le vieux Kerjean, malgré les misères et les douleurs de son passé, malgré les blessures de ses murs vénérables.

L'intérieur, absolument démeublé et vide, emprunte à ses rudes refends de granit un aspect austère et froid qui n'est pas sans quelque grandeur triste. Aux « *Amis de Kerjean* », il appartient d'animer de nouveau ces salles en deuil, d'y restaurer l'ancien et pittoresque décor des manoirs bretons, lits à armoire ou à baldaquin, huches patiemment ciselées, tables, rouets, berceaux, coffres, dressoirs, tentures, landiers forgés. Quand on a parcouru ces pièces aux monumentales cheminées, gravi le grand escalier décoré de crédences et de paliers à balustrades, vu les combles gigantesques où des orfraies et

heureu
roi mir
taire se
veiller
rible r
basse s
nous c
les mu

Con
bien n
francs
hacét
était d
nés, d
tout l
carrea
avaie
les tr
de ce
abanc
ses se
soir p
des l
fantô

Lo
amoi
les l
Bleu
d'un
de
édifi
plon
Sain
cast
con
Noi
et t
Pau
Die
des
Co
not
mé
ten

des éperviers ont leurs nids, il faut monter plus haut encore, par la vis de bois enroulée dans la toiture d'une tourelle, et qui permet d'accéder à une lucarne, d'où le regard s'étend sans d'autres limites que les calmes horizons léonais, la mer et les brumeuses montagnes d'Arrée. On plane sur l'enceinte de Kerjean, enveloppée de je ne sais quelle léthargique atmosphère, et, en contemplant ce vieux château si noble encore dans sa déchéance, ces terrasses solitaires, ce parc déboisé et mis en culture, cet étang endormi sous les nénuphars et les lentilles d'eau, ces avenues ébréchées, ces prés et ces labours que jadis de hautaines futaies tenaient à distance de la maison seigneuriale, et qui pressent aujourd'hui de toutes parts ses courtines envahies par les plantes sauvages, on songe combien est vrai et chargé de sens le mot de Puvis de Chavannes : « Il y a quelque chose de plus beau qu'une belle chose, ce sont les ruines d'une belle chose ».

L. LE GUENNEC.



Vieux Noms, Vieux Souvenirs

Inventaire du manoir de Kerjean en 1537

Près du portail ouest de l'église de St-Vougay se voit, adossée au pignon, une dalle tumulaire de granit portant en haut relief l'effigie d'un homme d'armes équipé de toutes pièces, les mains jointes sur la poitrine, ayant près de lui son épée nue sur laquelle s'est assis un petit ange comme pour indiquer que la mort a rendu ce glaive inoffensif. Cette pierre tombale provient du chœur de l'église, où elle recouvrait la sépulture de Jean Barbier, époux de Jeanne de Kersauson, décédé en 1537 à son manoir de Kerjean, qui n'avait alors rien de commun avec le magnifique palais bastionné que leur fils Louis Barbier se construisit plus tard au moyen des richesses entassées à son intention par le chanoine Hamon Barbier, abbé de Saint-Mathieu-Fin-de-Terre et recteur de dix ou douze paroisses. Si l'on en juge par la pièce que nous analyserons ci-dessous et qu'a bien voulu nous communiquer Madame la marquise de Lescot, le primitif Kerjean n'était qu'une de ces médiocres gentilhomnières du seizième siècle qu'on retrouve encore, plus ou moins mutilées, en parcourant nos paroisses rurales : long bâtiment à un seul étage, percé d'un portail ogival timbré d'écussons et de quelques fenêtres barrées de solides meneaux en croix ; dans l'intérieur, une cuisine, une salle, deux ou trois chambres hautes, puis le cellier, le four, les écuries bordant la

cour close, et enfin, donnant à cet ensemble rustique un petit cachet seigneurial et militaire, une tour ronde percée d'embrasures qui dressait sa svelte poivrière au-dessus des pignons gâblés et des cheminées à corniches.

Après la mort de Jean Barbier, seigneur de Kerjean, eut lieu, selon la coutume, l'inventaire des biens meubles qui étaient communs entre le défunt et Jeanne de Kersauson sa veuve. Cette opération fut faite les 5, 22 et 28 novembre 1537, par saige et pourveu maistre Jehan Thorel, sieur de Rosgustou en Garlan, lieutenant de la cour de Lesneven, assisté de Louis de Kermellec, docteur es-droits, remplaçant le procureur du Roi, Jacques Toulcoet, notaire, remplaçant le greffier de ladite cour, et de trois priseurs chargés d'estimer les objets inventoriés. On commença par « la chambre dessus la maison du four », contenant deux *charlietz* (bois de lit) garnis, un *dressouer*, deux petits coffres de chêne, une table carrée avec son banc et son tapis, une chaire de bois et deux escabeaux. De là, on passa dans « la salle haute », où se trouvait auprès du feu un lit « tout garny de couette, couverture et ciel ». Un autre lit, une table couverte d'un tapis, deux chaires, « une garnye de cuir et l'autre simple », un banc, un dressoir o (avec) ses garnitures, trois garde-robres, quatre coffres « en manière de bahuz », quatre bahuts de *mesme ouvrage*, le tout « garny de fer d'Alamagne » et estimé valoir vingt écus, soleil complétaient l'ameublement de cette salle qui devait être la pièce principale du manoir et la chambre des châtelains. On retira des bahuts 80 linceuls ou draps prisés 10 sols chaque, « l'un portant l'autre », 77 aulnes

de *toelle-dongée* (1), valant 8 livres, 51 pièces de toile « pour faire serviettes », estimées 4 livres 9 sols, 10 nappes de chanvre et 28 serviettes. Dans la pièce voisine, dite *chambre de l'abbé*, à cause de Messire Hamon Barbier, abbé de Saint-Mathieu et frère du défunt, on n'examina que la lingerie, savoir « oulet vigntz » (120) serviettes et 27 nappes, puis on passa « en la chambre sur le cellier », meublée dans le genre des précédents, deux lits accoutrés, une couchette, une table carrée avec banc et tapis, deux chaises, un coffre, deux dressoirs. La chambre sur la cuisine contenait à peu près le même mobilier lits ornés de « *ciéulx de can* », table, coffres munis de leurs clefs, *armoere de dressouer*, etc.

Maître Thorel termina la visite de l'étage par la chambre sur la cuisine, puis descendit dans la salle basse où une grande table entourée de bancs et d'escabeaux s'allongeait devant la vaste cheminée à hotte. Une « *chayre garnye de cuir* » indiquait la place du maître de la maison, une armoire de dressoir décorée de délicates sculptures gothiques renfermait, sous ses *cleffz et claveures* soigneusement closes, les plats, les assiettes, les écuelles d'argent pesant ensemble 41 marcs 3 onces et estimées valoir 492 livres 12 sols. La cuisine devait rappeler celle que le bon Noël du Fail venait, deux ans auparavant, de décrire dans ses *Propos rustiques*, avec ses tables de chêne cernées d'escabeaux, ses coffres, sa cheminée pétillante d'une joyeuse flambée d'ajoncs, le fauteuil de bois placé au coin de l'âtre, où le vieux seigneur aimait à s'asseoir, pendant les

(1) La *toelle-dongée* était la plus fine et la meilleure.

veillées d'hiver, au milieu de ses serviteurs réparant les harnais, adoubant les courroies, teillant du chanvre, pour écouter les récits et les cantiques d'un pèlerin de passage ou de quelque barde mendiant. Des piles d'assiettes d'étain et de larges plats brillant d'un quotidien fourbissage étaient rangés sur le dressoir, au-dessous d'une douzaine de chandeliers de cuivre estimés 5 sols pièce. Toute cette vaisselle, du poids de 165 livres, fut prise à raison de 2 sols 6 deniers la livre. La batterie de cuisine se composait de trois pots de fer, trois broches, deux landiers, six poêles d'airain et deux poêles de fer, ustensiles très suffisants pour apprêter la nourriture des hôtes du manoir, plus soucieux sans doute de satisfaire leur robuste appétit que de se délecter à de savantes combinaisons culinaires.

L'inventaire de la maison s'acheva par la chambre de la tourelle, où logeait probablement le veilleur chargé de faire le guet aux époques de troubles, puis par la chambre du jardin et la maison du four, garnie de trois huches à farine. Dans les étables, le magistrat compta onze vaches à lait « en poyl jaulne et noer », onze veaux âgés d'un et deux ans, deux bœufs, quatre poulains d'un an, prisés ensemble 28 livres, trois vieux chevaux de labour, une jument valant 7 livres, trois charrettes « o leurs apareilz », trois mulons de blé, une charrette avec ses *trectz* estimés 30 sols, cinq porcs, etc. Les dernières pages du document que nous étudions sont consacrées aux papiers de Jehan Barbier. Ce sont surtout des contrats d'acquêt, d'échange, de féage passés à son profit et concernant des terres en Plounév z, Plouvorn, Saint-Vougay, des rentes par fro-

ment et par argent, ensemble de titres dans lesquels on peut suivre le patient travail, la préoccupation constante qui permirent aux premiers seigneurs de Kerjean d'arrondir peu à peu les dépendances, à l'origine fort restreintes, de cette terre, et de constituer au profit de leurs descendants un beau domaine digne de servir de cadre au majestueux château dont le projet devait les hanter déjà. Soixante ans après la mort de Jehan Barbier, son modeste manoir, rasé jusqu'au sol, revivait sous la forme d'une imposante et riche demeure qui ne conservait plus aucune trace de la rusticité d'autan, telle qu'un rude gentilhomme bas-breton en sabots brusquement mué en un élégant et raffiné courtisan du Louvre.

Sa massive tourelle avait fait place à un groupe de légers pavillons aux combles hardis ; sa cour bordée de crèches, de fenils, de loges à charrettes, était devenue une « cour d'honneur » encadrée de hautes et régulières façades, digne d'accueillir des équipages princiers et royaux, et son double portail cordialement ouvert à tout venant s'était transformé en un rébarbatif guichet de prison ou de place forte, pourvu d'un appareil redoutable de douves, de herses, de machicoulis, de meurtrières, de casemates. Mais, si l'on en croit la chronique, l'enceinte grandiose de Kerjean ne put protéger les puissants marquis contre l'adversité, les pires traverses, l'infortune et l'exil, et le manoir où nous a conduits l'inventaire de 1537 connu sans doute des jours plus heureux, abrita des existences plus calmes et plus sereines que « le Versailles de la Bretagne ».

L. LE GUENNEC.